



L'INTERSYNDICALE



Pas de nouvelles, bonnes nouvelles !



L'Intersyndicale communique auprès de l'ensemble des salariés de l'Adapei

Pas de nouvelles depuis le dernier mouvement ? 😞 **PAS D'INQUIETUDE c'est normal !!** Nous travaillons plus que jamais en Intersyndicale pour vous et cela nécessite « une certaine réserve » et du temps pour vous informer avec clarté sur ce qui est acté.

Alors partons du principe que pour les prochaines communications ... **pas de nouvelles = bonnes nouvelles !**

Comme nous avons pu vous le dire, **NOUS NE LACHERONS RIEN** d'autant plus face à l'obstination de notre employeur et Directeur Général pour lequel l'objectif premier est de dénoncer nos accords avec les incidences et risques pour l'ensemble des salariés dans ce contexte de crise sanitaire.

Nos démarches se sont poursuivies et prennent une dimension juridique sans précédent !



Depuis notre mouvement du 26/02/2021 nous avons rencontré **NOTRE AVOCAT**.

Le CSE du 17 mars 2021 a voté de manière unanime la nomination d'un avocat pour pouvoir défendre les droits des salariés et mettre l'employeur face à ses responsabilités.

Les salariés ont des devoirs mais ils ont également des droits.

Le CSE a également voté de manière unanime **UN DROIT D'ALERTE** sur les risques psychosociaux et se réserve le droit de nommer un expert afin de démontrer les risques encourus pour les salariés, sur les conséquences et incidences de leur santé avec un tel « Projet ».

L'EMPLOYEUR VA DEVOIR RENDRE DES COMPTES nous lui avons ainsi exprimé et le temps est venu de le mettre en œuvre !! **ET CE N'EST QU'UN DEBUT !**

Notre travail se poursuit (*avec la réserve que nous devons garder* 😊 ...) et une fois acté, **nous reviendrons vers vous !**

Nous avons également rencontré des familles à leur demande, qui sont nombreuses à soutenir notre mouvement et qui se joignent à nous pour défendre vos acquis et vos droits dans l'intérêt de l'accompagnement de leurs enfants.

Nous avons pris le temps de récolter vos demandes et vos souhaits pour de futures actions « **coup de poing** » et nous avons pu les planifier.

ALORS TENEZ-VOUS PRETS, nous allons revenir vers vous sous peu avec les mêmes modalités de communication que pour le dernier mouvement, les collègues demandeurs comptent sur le soutien du plus grand nombre !

Restons unis, c'est ensemble que nous ferons avancer les choses, ne vous découragez pas malgré la décision de l'employeur de dénoncer les accords, l'UNION fait la force, nous continuerons à vos côtés et pour vous, nous avons votre soutien, celui des familles, des élus, des Pouvoirs politiques et restons confiants !

La justice est souveraine car nous savons la légitimité de notre lutte !



L'INTERSYNDICALE